

Comment bien trier les EMBALLAGES EN CARTON ?



Petits emballages en carton



Tri

Les emballages en carton de petites tailles sont à déposer dans le bac/sac de tri.

Exemples : packs de yaourts, boîtes de céréales, paquets de gâteaux, rouleaux de papier toilette...

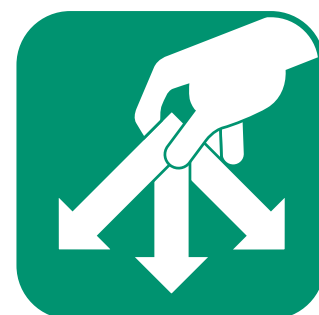
Astuces

▶ Ne pas imbriquer les déchets (ex : rouleau de papier toilette dans une boîte de conserve). Au centre de tri, les déchets sont séparés par matériaux (papiers, emballages en aluminium, en plastique, en acier, en carton...) et s'ils sont imbriqués, ils ne seront pas recyclés.

▶ Afin de gagner de la place dans votre bac/sac de tri, vous pouvez aplatir vos cartons et cartonnettes.



Grands emballages en carton



Déchèterie

Les grands cartons posent des problèmes sur les tapis de tri. Ils sont donc à déposer en déchèterie. Ils seront directement mis en balles et envoyés vers l'usine de recyclage.

Exemples : cartons de déménagement, de produits High Tech (téléviseur, ordinateur...) ou électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle, four...).

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

0800 29 833 55 (Appel Gratuit)

